

OBJET : Fourniture de livres scolaires et compléments didactiques pour les écoles pour les années 2004 à 2006
Approbation du projet de marché et de sa procédure de passation
Autorisation de sa signature par Monsieur le Maire Lot n° 2 : Livres et dictionnaires

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le projet de marché,

Vu le code des marchés publics et notamment ses articles 33, 57 à 59 et 72,

Vu le budget municipal,

A l'unanimité,

DELIBERE :

ARTICLE 1 : Approuve la procédure d'Appel d'Offres ainsi que le projet de marché cité en objet comportant les seuils annuels suivants : Seuil minimum : 50 000 € Seuil maximum : 150 000 €

ARTICLE 2 : Autorise Monsieur le Maire subséquemment à la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 11 mars 2004, à signer le marché avec l'entreprise :

SOCIETE LUDIC
17 RUE DE LA REVOLUTION
93100 MONTREUIL

Pour le Maire,
L'Adjoint
Délégué,